



Recours possibles face a des rumeurs sur mon lieu de travail

Par **mcc151**, le **15/10/2010** à **19:50**

Bonjour,

je vous expose brievement ma situation:j'ai été convoquée chez la responsable des ressources humaines a deux reprises suite a des rumeurs qui circulent a mon sujet:elle voulait savoir sil était vrai que j'entretenais une relation avec un chef de secteur(je travaille en grande distribution)a elle le droit de me convoquer pour de telles futilités?quels sont mes recours pour ne plus avoir a me justifier sur ma vie privé?

autre probleme:suite a des medisances, cette meme responsable m'accuse de vols dans les casiers reservés aux employés et ce sans preuve, juste sur des "on dit"quel est mon recours possible face a cette accusation qui est totalement injustifiées et surtout fausse!!

merci de vos reponses

Par **julius**, le **17/10/2010** à **12:12**

C'est de l'atteinte a la vie privé.

Il semble important avant que la procédure ne s'envenime que vous fassiez (en AR) des écrits sur :

- Rappel des faits sur la convocation de la DRH
- Demande à l'employeur de faire cesser ces dénigrement et cette atteinte à la vie privé.
- Demande de faire cesser ou prouver les dénigrement de votre supérieur sur un eventuel vol

(copie à l'inspection du travail DP, syndicat affilié et CHSCT si existant dans votre entreprise)

Par **mcc151**, le **17/10/2010** à **17:47**

merci beaucoup de votre aide, je vais suivre votre conseil et j'espere que ca va se calmer car a vrai dire j'en ai un peu marre d'aller travailler chaque jour avec la peur au ventre d'etre de nouveau convoquée.